



PROGRAMME FORMATION

Septembre à décembre 2026

Webinaires adhérents
BIC - BNC - BA

Septembre

Le démembrement immobilier : un levier d'optimisation fiscale, de structuration et de transmission de votre patrimoine

Mardi 29 septembre 14H00 Durée : 1H00

OBJECTIF :

Expliquer la notion de démembrement ainsi que les stratégies possibles pour le dirigeant personne morale et le dirigeant personne physique.

PLAN INDICATIF :

- Comprendre le démembrement et son utilité
- Optimisation fiscale et financière pour l'entreprise
- Transmission et protection du patrimoine du dirigeant
- Application concrète dans l'immobilier(« Pierre papier »)
- Risques et bonnes pratiques en tant que Chef d'entreprise

Intervenant: Issam El Gobashy – Conseiller patrimonial

Octobre

Savoir se ressourcer et maintenir son énergie au travail

Lundi 26 octobre 14H00 Durée : 1H00

OBJECTIF :

Comprendre le besoin de changer de rythme et de revenir à soi.

PLAN INDICATIF :

- Faire un état des lieux de son état interne (stress et énergie)
- Comprendre son fonctionnement physiologique et sa perte d'énergie
- Apprendre à se ressourcer au quotidien en prenant soin du corps, du cœur et de l'esprit
- Proposition de pratiques concrètes

Intervenante : Catherine Rouault - Formatrice en communication et approches comportementales

Novembre

La SCI (Société Civile Immobilière) : un outil de constitution et de transmission de votre patrimoine

Mercredi 4 novembre 14H00 Durée : 1H00

OBJECTIF :

Analyser l'utilité d'une SCI dans la constitution et la transmission du patrimoine immobilier (professionnel et personnel).

PLAN INDICATIF :

- Les avantages et inconvénients de la détention de biens immobiliers par une SCI
- Détention en commun : les associés
- Détermination du bénéfice
- Choix du régime fiscal
- La transmission
- Le formalisme juridique

Intervenant : Thierry Lemalle- Expert-comptable et Commissaire aux comptes

Novembre

Les indépendants et le cumul emploi retraite

Mardi 17 novembre 14H00 Durée : 1H00

OBJECTIF :

Comment percevoir sa retraite et des revenus d'activité ?

PLAN INDICATIF :

- Le cumul emploi retraite plafonné
- Le cumul emploi retraite déplafonné
- La retraite additionnelle après le cumul (si maintenue en 2026)

Intervenante : Béatrice Robin - Gérante d'un cabinet expert en conseil retraite

Novembre

Indépendants : les règles de déduction de charges et frais professionnels

Jeudi 26 novembre 14H00 Durée : 1H30

OBJECTIF :

Identifier les différentes catégories de charges « sensibles » déductibles de votre bénéfice (artisans, commerçants et professionnels libéraux).

PLAN INDICATIF :

- Les conditions générales de déduction fiscale
- Les frais de déplacements (véhicules, repas, hébergement...)
- Les cadeaux
- Les commissions
- Le loyer et les charges rattachées (électricité...)
- Les frais de congrès
- Les vêtements...

Intervenante : Françoise Lemalle - Expert-comptable et Commissaire aux comptes

Décembre

L'assurance vie : un placement financier de référence pour construire et transmettre votre patrimoine

Mercredi 2 décembre 14h00 Durée : 1h00

OBJECTIF :

Comprendre les avantages de l'assurance-vie en tant que placement financier mais également comme outil de transmission.

PLAN INDICATIF:

- Définition de l'assurance-vie
- Comment utiliser son assurance-vie ?
- Combien coûte une assurance-vie , entre fiscalité et frais ?

Intervenant : Antoine Przybylek - Conseil en Gestion de Patrimoine

Inscription par mail à l'adresse suivante :

g.henniaux@ac2ge.fr

Important :

**communiquer l'adresse mail valide à laquelle
vous souhaitez recevoir le lien d'accès à la
session choisie**

Une seule inscription par entreprise adhérente

Une **confirmation** de votre inscription vous sera adressée
par mail ainsi que le lien de notre prestataire "e-consult"
qui vous permettra d'accéder à la formation.

Celui-ci doit être activé en amont de la formation. Ne pas
attendre le dernier moment pour l'activer.

***Offre gratuite pour vous, mais qui
représente bien sûr un coût pour l'AC2GE.***

***Aussi, merci de respecter votre
engagement de participer à la ou aux sessions
sélectionnée(s).***

***Annulation possible par téléphone 3 heures
avant le début de la session.***

Attention :

**En cas de non respect de votre engagement,
vous n'aurez plus accès à ces offres
d'information et de formation.**